

DOSSIER DOCUMENTAIRE

LA COMMUNE DE SAINTE-ANNE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Document 1 : Présentation de la commune de Sainte-Anne

L'HISTOIRE

La commune porte ce nom en souvenir du commandant de Sainte-Anne, glorieux défenseur de l'île contre les Anglais en 1808. En 1690, une chapelle est édiflée pour les 700 habitants qui vivent autour d'une dizaine d'exploitations sucrières. La culture de la canne à sucre couvre alors l'essentiel des terres cultivables. En 2015, on compte 4264 habitants.

Aujourd'hui, la Ville de Sainte-Anne appartient à la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud de la Martinique. Les habitants de Sainte-Anne se nomment les Saintannaises et les Saintannais. La commune est classée « commune touristique » par Arrêté Préfectoral le 16 Novembre 2012

LA GEOGRAPHIE

Située à l'extrême sud de la Martinique, Sainte-Anne offre 22 km de plages de sable blanc, dont la célèbre **plage des Salines**, faisant un arc de cercle parfait et considérée comme l'une des plus belles plages des **Petites Antilles**.

Elle présente également, plus à l'est, un secteur aride avec la **savane des pétrifications** et l'**étang des Salines**. de véritables paysages de cartes postales.

Source : www.sainte-anne972.fr

Document 2 : Présentation de la plage des Salines sur le site internet du Comité Martiniquais du Tourisme



Expérience ressourçante

Longue de près de deux kilomètres, la Grande Anse des Salines est assurément la plus connue des plages de Martinique. Il faut dire qu'elle est véritablement magnifique avec son sable blanc très fin et ses cocotiers penchés sur les eaux calmes d'un bleu ciel éclatant.

Plage mythique du Sud de la Martinique, située à 5 km au sud du bourg, la plage s'étire sur plus d'un kilomètre.

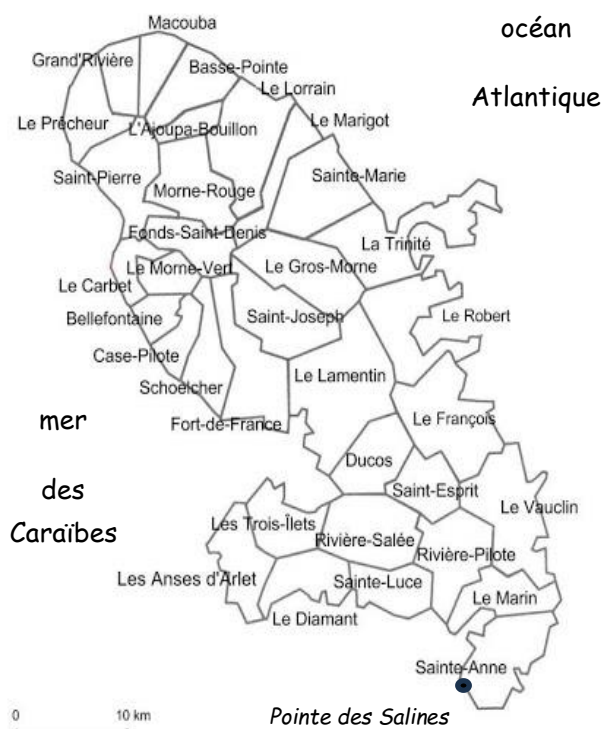
La partie boisée du site fait partie de la forêt Domaniale du Littoral gérée par l'Office national des forêts (ONF).

La plage se divise en trois parties : la Grande Anse des Salines, la partie la plus grande et la plus connue, la Petite Anse des Salines à l'ouest et enfin la Grande Terre des Salines à l'est.

Source : www.martinique.org

Document 3 : Carte des communes de la Martinique

Les communes de la Martinique



Document 4 : Reportage de Martinique La Première, « L'érosion transforme le littoral Martiniquais ».

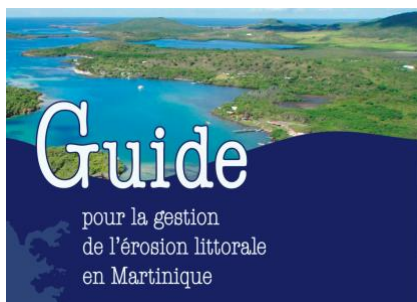


Source : la1ere.francetv.fr, 2015

Document 5 : Vulnérabilité des territoires littoraux de la Martinique

L'érosion côtière (recul des côtes et abaissement des plages) est un phénomène global d'origine naturelle qui concerne aussi bien les littoraux tempérés que tropicaux. Il est accentué par d'autres facteurs causés par les activités humaines : le prélèvement de sable, le recul des mangroves, l'urbanisation... Face à ce constat la DEAL (Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) a publié un Guide pour la gestion de l'érosion littorale en Martinique. Il s'adresse aux élus, aux acteurs de l'environnement et de l'aménagement du littoral, ainsi qu'à tout autre public concerné et intéressé. On y trouve des mesures de prévention et des techniques de restauration des plages comme : la mise en place d'enclos de régénération où des arbres et des plantes (patate ou raisinier bord de mer ...) sont plantés dans des espaces clôturés pour retenir le sable ; le rechargement en sable des plages ...

D'après www.martinique.developpement-durable.gouv.fr, 2022



Document 6 : Opération de reboisement aux Salines

Des militants écologistes voulant limiter l'érosion de la côte ont participé à une opération de reboisement, ce dimanche matin (23 octobre 2022), sur la plage des Salines. Ils se sont mobilisés pour planter des espèces végétales endémiques (comme le gommier rouge, l'olivier bord de mer ou encore le raisinier bord de mer), afin de contenir le sable, sur une portion de route qui s'était effondrée et ralentir la transformation d'une des plus belles plages de la Martinique, véritable carte postale de toute la Caraïbe, dans les années 60 et 70. Plusieurs actions de reboisement ont été menées par le passé par la mairie de Sainte-Anne et l'État aux Salines et à la Pointe-Marin.



Photo :

D'après, la1ere.francetv.fr, 2022

Document 7 : Érosion du littoral saintannais



Chères Saintannaises, Chers Saintannais, Chers visiteurs,

L'érosion du littoral notamment celui des Salines et celui de la Pointe Marin impose à prendre des décisions d'urgence afin de tenter d'enrayer le phénomène et de limiter le danger pour les usagers et les voitures en stationnement sur certaines portions de la plage.

Nous nous sommes réunis, mercredi 07 avril 2021, sur le site des Salines, avec les représentants de la Sous-préfecture, l'ONF, la CTM, la DEAL et du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Cette réunion avait pour but d'évoquer les solutions d'urgence. Il en est ressorti que dans l'attente d'une solution définitive qui demandera des études spécifiques, l'interdiction du stationnement sur une portion du littoral des Salines soit la première étape incontournable.

En effet l'érosion a largement affecté la solidité de la voie qui va vers l'Anse à Prune. Selon l'ONF la plage aurait perdu près d'un mètre depuis le mois de décembre dernier.

Nous sommes conscients que cette interdiction partielle va causer une gêne aux usagers mais nous n'avons pas d'autres choix que de prendre cette décision collégiale.

Les différentes Administrations impliquées et notre Collectivité feront en sorte qu'une alternative satisfaisante soit rapidement trouvée notamment pour la circulation des voitures.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et sur le civisme de tous en respectant les consignes à venir. Elles seront officiellement données dans les prochains jours notamment sur les lieux concernés.

Il en va de notre sécurité et de l'avenir de nos belles plages.

Avec nos remerciements pour votre accompagnement dans le cadre de cette démarche environnementale.

Le Maire, Jean-Michel GÉMIEUX
Source : sainte-anne972.fr

Document 8 : Vers le label « Grand Site de France » pour les Salines

Les Salines appartiennent au site classé « des Salines à la Baie des Anglais » créé le 22 août 2013. Ce classement a pour objectif de préserver cet espace naturel exceptionnel marqué par une grande diversité de paysages (plages, forêts littorales, zones de mangroves, étang salé ...).

Cette zone est :

- Un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables, de poissons et de crustacés, ainsi qu'une zone de pontes pour les tortues marines.
- Un espace important de ressourcement pour les Martiniquais et les touristes (près d'un million de visiteurs par an sur la plage de la Grande Anse des Salines, la plus fréquentée de l'île).

Cette surfréquentation génère un flux important de véhicules qui contribuent à la dégradation du site. L'impact du changement climatique se fait également ressentir avec l'érosion constatée sur la partie Sud de la Grande Anse des Salines).

Face à ces différentes menaces, la CTM (1) et le PNRM (2) se sont lancés dans **une Opération Grand Site (OGS)**. Il s'agit d'un label attribué par l'État, afin de mettre en place programme d'actions pour assurer un développement durable (préservation et la restauration de ces paysages fragiles, gestion de la fréquentation intense du site, valorisation du patrimoine ...).

1 : Collectivité Territoriale de Martinique

2 : Parc Naturel Régional de Martinique

D'après, www.pnr-martinique.com, 2022

